

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTÈ ANNE (1)

(Jusqu'au 30 septembre.)

Plusieurs grandes faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. *Mme L. C., St-Raymond.*—Guérison de mon petit garçon qu'un mal de jambe empêchait de marcher. *Mme J. D. Kamouraska.* Depuis 6 mois ma petite filie souffrait tellement du mal d'yeux qu'elle pouvait à peine entr'ouvrir les paupières. Après de nombreux soins et remèdes inutiles elle a obtenu de sainte Anne sa guérison. *Mme P. B., St-Jean, I. O.*—Toux fatigante et dangereuse disparue. *Acton Vale.*—Jusqu'à présent, faute de ressources, j'ai été privé de l'avantage de commencer mes études. Mais sainte Anne, que j'ai priée avec instance, n'a pas voulu me refuser plus longtemps ce bonheur. Je commence à 16 ans, c'est un peu tard, mais sainte Anne m'aidera. *Ste-Anne.*—Asthme guéri. Aussi, faveur insigne accordée à ma famille. *Mme P. R., Brunswick, Me.*—J'ai obtenu de sainte Anne la force de ne plus boire de liqueurs enivrantes. *Holyoke.*—Guérison d'un mal de talon fort douloureux. *Mlle L. V., East Brighton, Vt.*—Des parents remercient sainte Anne de les avoir guéris, eux et leurs enfants, et de leur avoir accordé plusieurs grâces. *Mme E. R., St-Prime.*—Grâces à sainte Anne, mon mari a recouvré la santé. *Yamachiche.*—Remerciements pour grâces spirituelles et temporelles. Guérison. *G. Hadlow Cove.*—Guérison des suites d'une chute. Je remercie également sainte Anne pour des faveurs spirituelles. *Lotbinière.*—Maladie longue et douloureuse enfin soulagée. *M. B., Lewiston Me.*—Mal de jambe notablement soulagé. *A. L., St-Romuald.*—Mon mari a obtenu, grâces à sainte Anne, un mieux sensible : Moi, j'ai été guérie d'une toux qui menaçait de se changer en consommation. Une voisine a été délivrée d'une dangereuse maladie. *C. B., Ste-Julie.*—Une santé rétablie par l'intercession de sainte Anne. *A. P. P.*—Grâces à sainte Anne, ma santé est complètement rétablie. *J. P., St-Jean, I. O.*—Une petite fille, souffrant du mal d'yeux depuis plusieurs années, a été guérie par sainte Anne. *A. P., Ste-Anne.* Plusieurs fois mon mari a été protégé par sainte Anne. *Anonyme.* Plusieurs faveurs obtenues. Heureuse délivrance. *Mme L. B., Champlain.*—Guérison obtenue par une dame et une jeune fille, Faveur extraordinaire due à sainte Anne. Autres grâces obtenues par son intercession. *St-Jean-Baptiste, Québec.*—Une dame de St-Roch, protégée par sainte Anne se reconnaît incapable de lui témoigner sa reconnaissance. *F. X. P., Québec.*—Un de mes paroissiens Benjamin Olivier, a été guéri d'une maladie assez grave à la suite d'une retraite faite en l'honneur de sainte Anne. *L. A.,*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.